


DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE DE BELFORT MAIRIE de BOTANS 90400 Tél : 09 67 14 11 19- Fax : 03 84 56 11 19 mairie.debotans@wanadoo.fr		<u>Compte-rendu de réunion</u> Conseil Municipal du 12 juillet 2016 à 20h30
--	---	---

Présents : Mmes Marie-Laure FRIEZ, Séverine HENRY
MM Frédéric BLANC, Guy COURTOT, Jean-Pierre DEMARCHE, Patrick MUTSCHLER, Alex THOMAS, Régis VASSELET

Procurations : M. François DIOGUARDI à M. Guy COURTOT, M. Pascal PORTIER à M. Jean-Pierre DEMARCHE

Absente : Mme Mélanie GANTHIER

Secrétaire de séance : M. Frédéric BLANC.

Mme le Maire souhaite ajouter un point à l'ordre du jour afin de prendre une délibération concernant l'aide du plan de soutien au BTP de la Région, et le plan de financement intégrant l'aide au plan de soutien de la Région. Les membres présents acceptent à l'unanimité d'ajouter ce point à l'ordre du jour.

Approbation de la dernière réunion de Conseil Municipal du 10 juin 2016

La lecture du compte rendu de la réunion du 10 juin 2016 n'appelle aucune remarque, il est adopté à l'unanimité par les membres présents du Conseil Municipal.

Sécurisation de la salle des fêtes : Demande de subvention au plan de soutien au bâtiment et travaux publics

La salle des fêtes et ses abords ont fait l'objet d'actes de malveillance ces dernières années : porte de garage fracturée, carreaux cassés, plaques d'égouts volées, dégradation du parking. Il est possible de sécuriser la salle des fêtes par la réalisation d'une clôture et la pose d'un portail autour du parking de la salle des fêtes. Récemment, le gouvernement par le biais de la région a dégagé une deuxième enveloppe pour amplifier son soutien aux investissements des communes et des intercommunalités. A ce titre, Mme Le Maire propose de déposer un dossier pour la sécurisation de la salle des fêtes. Ce dossier est à déposer avant le 31 juillet 2016.

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES		RECETTES		
	Montant HT (€)		Montant (€)	Taux(%)
Clôture en panneaux rigides de 1,73m de hauteur	14 300	Fonds de soutien (30%) BTP de la région	6 390	30.00
Portail de 4 m de largeur en 2 vantaux, hauteur 1.70m	7000			
		Autofinancement	14 910	70.00
TOTAL :	21 300 HT	TOTAL :	21 300 HT	100.00
	25 560 TTC			

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 2 "Abstentions" et 8 voix "Pour" :

- **Approuve le plan de financement prévisionnel présenté et autorise Mme le Maire à signer les demandes de subventions relatives à ce projet.**

A36/RN 1019-NœUD DE SEVENANS : Vente parcelles communales à APRR

La société AUTOROUTES PARIS RHIN RHONE (APRR) agissant dans le cadre de la concession qui lui a été octroyée par l'ETAT doit réaliser l'acquisition des parcelles suivantes au nom et pour le compte de l'ETAT dans le cadre l'échangeur A36/RN 1019-Nœud de Sévenans :

<u>Référence cadastrale</u>	<u>Lieu-dit</u>	<u>Acquisition en m²</u>
Parcelle ZA 430	La Bouloye	4 978 m ²
Parcelle ZA 432	Sur le croso	152 m ²
Parcelle ZA 436	Sur le croso	3 299 m ²
Parcelle ZA 439	La Combe	70 m ²
		Surface totale : 8 499 m²

Indemnité à percevoir par la commune de Botans

Emprise		8 499 m ²	
Indemnité principale	0,38 €/m ²		3 229,62 €
Indemnité de réemploi	3 229,62 €	5 %	161,48 €
Indemnité accessoire - indemnité de bois ZA 430 et 436			3 587,00 €
			TOTAL : 6 978,10 €

Ayant entendu l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal

- Approuve la vente des parcelles communales à APRR : ZA430 pour une superficie de 4978m², ZA432 pour une superficie de 152 m², ZA436 pour une superficie de 3 299 m² et ZA439 pour une superficie de 70 m², soit une superficie totale de 8 499 m² pour une valeur de 6978,10 €
- Autorise Mme Le maire à signer les actes au nom de la commune

Vente Lame de déneigement

La lame de déneigement de la commune de Botans n'est pas utilisée et s'abîme. Une personne est intéressée pour l'acheter au prix de 400 €. Elle a été achetée en 2011 au prix de 2712,07 €.

Ayant entendu l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal

- Approuve la vente de la lame de déneigement au prix de 400 € et autorise Mme Le maire à signer les documents afférant à la vente

Réfection intérieure de la salle des fêtes (phase 2) : demande de subventions au plan de soutien au BTP de la Région,

Une délibération a été prise lors du conseil municipal du 26 février 2016 pour une demande de subvention au fonds de soutien à l'investissement public local pour la réfection intérieure de la salle des fêtes. La région est venue en soutien de l'état, nous avons reçu une notification de la région Bourgogne-Franche-Comté pour l'attribution d'une subvention d'un montant total de 15 577 €. A ce titre nous devons prendre une délibération concernant l'aide du plan de soutien au BTP de la Région ainsi qu'un plan de financement intégrant l'aide au plan de soutien de la Région.

Le nouveau plan de financement prévisionnel modifié tel que présenté lors du Conseil Municipal du 26 février 2016 s'établit comme suit :

DEPENSES		RECETTES		
Libellé des postes	Montant HT (€)	Détail	Montant HT (€)	Taux(%)
Isolation	14 375.31	Aides publiques sollicitées		
Electricité	11 721.00	CAB	20 000.00	25.68
Carrelage	32 507.84	Sénateur	5 000.00	6.42
Chauffage-Sanitaire	16 902.60	DETR	13 283.59	17.06
Mise en conformité parking	2 376.00	SIAGEP	1 006.81	1.29
		Plan de soutien au BTP de la Région	15 576.55	20.00
		Autofinancement	23 015.75	29.55
TOTAL	77 882.75	TOTAL	77 882.75	100.00

Ayant entendu l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 2 "Abstentions" et 8 voix "Pour" :

- **Demande l'aide du plan de soutien au BTP de la Région pour la réfection intérieure de la salle des fêtes et approuve le plan de financement prévisionnel modifié, et autorise Mme le Maire à signer les demandes de subventions relatives à ce projet.**

Questions et informations diverses

- Demandes de subventions non accordées :»

La commune privilégie les associations locales

- Secrétariat :

Notre secrétaire Elisa Franz-Genevois quitte son poste de secrétaire fin août 2016. A ce jour, nous n'avons pas de secrétaire en remplacement.

- Sécurité dans le village

Nous avons les premiers retours de la phase de test des 2 écluses installées sur la grande rue et rue de Dorans afin de limiter la vitesse sur la route traversant le village. Toutes les remarques seront analysées au terme de la phase de test.

- Syndicat RPI Dorans/Botans/Bermont

Agnès RICHERT a démissionné de la présidence du RPI suite aux attaques violentes de plusieurs parents d'élèves : Le conseil municipal remercie Agnès RICHERT pour tout le travail accompli pour le RPI.

Le conseil syndical a validé l'adhésion de la commune de Sevenans au syndicat du RPI. L'entreprise de transport Horn a été retenue pour l'année 2016/2017, Le contrat pour la restauration scolaire est reconduit d'un an avec la société Estredia.

- SIEMPK

Comme pour le RPI, l'entreprise de transport Horn a été retenue pour l'année 2016/2017. Les travaux d'assainissement sont terminés et conformes pour un coût de 4266 € TTC.

- Réfection intérieure de la salle des fêtes

Une subvention d'un montant de 15 577 € est accordée par la région dans le cadre du plan de soutien au BTP de la région. La Sous-commission de sécurité et d'accessibilité ont donné un avis favorable pour la réalisation des travaux.

- Echangeur

Le remblaiement de la gravière se fera depuis l'autoroute (environ 150 à 200 camions/jour). Prochainement afin de créer les rampes d'accès à l'autoroute, des camions vont devoir emprunter la rue du port et la ZAIC des saules puis traverser le parking de l'entreprise DE BONI Le trafic doit durer 2 semaines. Un état des lieux de la voirie va être fait par la commune et la CAB.

- Réunion avec Florian BOUQUET et Maryline MORALLET :

Environ 13 personnes ont participé en mairie de Botans à la réunion avec Florian Bouquet, Président du Conseil Départemental et Maryline Morallet, conseillère départementale

- CCAS

4 anniversaires ont été fêtés en juillet, On a chanté des chansons françaises lors de l'après-midi de convivialité

- Tables d'école

Il est envisagé de céder les anciennes tables d'école aux habitants ou autre.

La séance est levée à 21H50

Fait à BOTANS, le 21 Juillet 2016

Madame le Maire,
Marie-Laure FRIEZ

